

INTRODUCTION D'HERVÉ CHRISTOFOL À LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU 12 SEPTEMBRE 2018

Rentrée 2018 : que devient l'objectif de démocratisation ?

Depuis des mois, la communication du gouvernement concernant l'enseignement supérieur est basée sur l'amélioration de la réussite des étudiant.e.s et l'orientation choisie, alors même que les réformes mises en œuvre (loi ORE et Parcoursup) renforcent les inégalités scolaires et sociales et ne proposent ensuite que des mesurètes pour corriger à la marge la sélection sociale.

Dans son discours du 6 septembre, à la fin de la procédure normale de Parcoursup, la ministre Frédérique Vidal constatait que 127 000 places étaient encore vacantes, dont 21 000 places en BTS, 6 000 en classes préparatoires, 26 000 en licence dont 6 500 en droit, 5 004 en LEA et près de 6 800 dans les formations de santé...

Pourquoi au bout de plus de 114 jours de procédure en sommes-nous encore là ? Et avec combien d'autocensure, de choix forcés, d'abandons ou de détournement vers l'offre privée (on assistait en effet déjà, entre 2008 et 2017, à une augmentation du nombre d'inscrit.e.s dans l'enseignement privé de plus de 40 % entre 2008 et 2017 pour atteindre un étudiant.e sur cinq ! À combien serons-nous à cette rentrée 2018 ?). Autre élément, Frédérique Vidal affirme qu'il faut préparer l'orientation. Très bien ! Mais alors pourquoi supprimer les COPsy et confier cette mission aux enseignant.e.s du secondaire qui ne connaissent pas les 13 000 formations et ne sont pas particulièrement psychologues pour amener le/la lycéen.ne à construire son projet personnel ? Elle ajoute qu'il ne suffit pas de préparer les choix d'orientation mais qu'il faut aussi les accompagner. Et elle dit penser aux « oui si » (parcours aménagés), bien sûr, et au-delà, à la nouvelle licence qui permet toutes les expérimentations sans cadrage national !

Alors que rien n'est encore réalisé, elle se propose déjà de faire un bilan pour modifier la procédure avant fin septembre ! Dans quel sens ? Vers encore plus de sélection ?

Enfin, elle dit vouloir relever deux défis : le **défi de la réussite du plus grand nombre** (sic ?), et **celui de la réussite des plus fragiles** (chiche !). Comment ?

■ En les soumettant (et leurs parents) à une attente quotidienne de plus de trois mois durant tout cet été ?

■ En leur renvoyant leur inaptitude qui les conduit à attendre que les plus conformes qu'eux se désistent ?

■ En leur interdisant l'accès à la formation de leur choix sans considérer leur hiérarchisation de ces vœux ?

■ En les discriminant et les ghettoïsant dans des parcours adaptés ?

■ En n'augmentant aucunement le taux d'encadrement en licence ?

■ En ne finançant pas les universités qui augmentent leurs capacités d'accueil à la hauteur de leur coût complet ?

■ En baissant l'investissement par étudiant.e. ?

■ En dégradant les conditions de travail et d'études ?...

La liste des interrogations pourrait s'allonger tant les contradictions sont nombreuses entre le discours et la réalité...

Après avoir été dans le déni de la généralisation de la sélection sociale, c'est maintenant un déni de la réalité, un déni de la casse du cadre national des formations, un déni de la désorganisation du travail des collègues par manque d'anticipation...

Tout cela s'oppose diamétralement aux valeurs que la FSU et le SNESUP ne cessent de

défendre : la lutte contre les inégalités (pour une société plus juste), la réussite de toutes et tous, la démocratisation de l'enseignement supérieur et l'élévation du niveau de qualification des étudiant.e.s.

Cette rentrée, au-delà de conditions particulièrement difficiles, est aussi marquée par un manque de respect et une défiance de la ministre vis-à-vis des collègues et des étudiant.e.s (« *étudiants inactifs* », « *manquant de lucidité* », « *qui collectionnent les vœux* », « *des enseignants qui font le même cours depuis dix ans sans se remettre en cause* »...).

Depuis Claude Allègre, rarement un ou une ministre a été aussi loin dans la provocation alors que des collègues tentent chaque jour de trouver des solutions pour que la rentrée puisse avoir lieu et que des bachelier/ière.s se retrouvent aujourd'hui, contre leur volonté, sans formation ! Au final, quatre éléments semblent devoir être dénoncés au-delà de ce discours de rentrée emblématique : la communication, les conditions de travail, les conditions d'études et les moyens.

Une communication sporadique et mensongère de la part du ministère

En effet, très peu de données ont été communiquées. Aucune réponse à nos demandes d'éclaircissement n'a été formulée et un renvoi systématique a été fait au 21 septembre, fin de la procédure complémentaire, date à laquelle la ministre Vidal fera un point...

Une campagne de communication tendancieuse voire mensongère a été menée de la part du ministère.

Par exemple pour Parcoursup : que penser d'une ministre qui annonce 3 000 bachelier/ière.s sans place quand d'autres en dénombrent 127 000 ? La ministre a une conception de l'échec très inclusive lorsqu'il s'agit de stigmatiser l'échec en licence et très limité quand il s'agit de ses réformes.

Des conditions de travail des personnels fortement dégradées

La situation d'urgence liée au fonctionnement de Parcoursup a souvent désorganisé le travail des collègues ou a imposé un surcroît de travail considérable.

Les inscriptions se sont faites de manière très tardive à cause des incertitudes liées au fonctionnement de Parcoursup, et aux réponses aussi tardives données par les bachelier/ière.s sur lesquel.le.s une énorme pression a été exercée par le ministère pour qu'ils/elles libèrent des places !

De ce fait, les EDT, les affectations de salles, les compositions des groupes de TD et TP, les choix d'option, les services des collègues n'ont pas encore pu être arrêtés partout. C'est le cas dans les IUT à Béthune : les personnels qui ont géré les affectations sont déjà fatigués par le travail de veille fait tout l'été durant les vacances. C'est le cas à Lyon-I, et pour accueillir les étudiant.e.s supplémentaires, sans postes supplémentaires, les heures complémentaires se multiplient pour de nombreux collègues.

Des conditions d'études pour les étudiant.e.s en licence toujours inacceptables

Les installations et les équipements sont insuffisants (amphis bondés en médecine, en Staps, etc.).

À Rouen, par exemple, **360 étudiant.e.s au lieu de 250 précédemment suivent les cours dans les amphis**. Des Algeco ont été remis en place pour les TD ! « *On organise l'échec des étudiants* », disent certains collègues.

Des actions sont annoncées pour cette rentrée à la fac de socio.

Autre exemple, à Paris-XIII, en Paces, où les étudiant.e.s sont 1 000 dans un amphi de 800 places pour les premiers jours de formation, soit 20 % dans les couloirs et les escaliers...

En langues, également, à Orléans, des dizaines d'étudiant.e.s sont debout en haut de l'amphi lors de la rentrée.

Les étudiant.e.s doivent en outre faire face à des frais supplémentaires. Les frais de mobilité sont insuffisants et accrus : baisse de l'offre privée de logements étudiants (-20 % à Bordeaux) et Crous insuffisant (7 % des étudiant.e.s). Par ailleurs, l'UNEF estime que les frais de la rentrée étudiante augmentent cette année de 1,3 % dont 90 € de cotisation supplémentaire pour tous les bachelier/ière.s.

Des moyens insuffisants

Le manque de moyens humains pour accueillir les étudiant.e.s est criant.

Ainsi, à l'université de Caen-Normandie, il manque l'équivalent de 80 postes à minima – **18 500 heures complémentaires, soit 90 postes, mais 16 000 selon la présidente !** Les enseignants sont en grève du 10 au 15 septembre pour exiger **un plan pour l'emploi à l'UFR HSS**. *« Faute de recrutements nécessaires, les personnels subissent une dégradation de leurs conditions de travail, le nombre d'heures complémentaires ou supplémentaires – 18 594 heures – représente presque l'équivalent des heures de service des personnels titulaires – 25 139 heures : taux d'encadrement de 18,8/20,1 en 2016. Fréquemment, les étudiant.e.s de 1^{re} année se trouvent encadré.e.s par des enseignant.e.s vacataires, à temps partiel. Le personnel administratif ou enseignant en congé de maternité ne se voit jamais remplacé. Les postes laissés vacants par des départs en retraite ou par des mutations sont pour la plupart remplacés une, deux, voire trois années plus tard, quand ils sont remplacés ! »*

À Nanterre, le président annonce que les effectifs se sont accrus à la suite de l'augmentation des capacités d'accueil. Si chaque directeur d'études (qui doit veiller à un suivi personnalisé) suit 100 étudiant.e.s, sachant qu'il y a 6 600 étudiant.e.s de L1, cela signifie qu'il faut trouver près de 70 volontaires (qui, en consacrant 2 heures/étudiant, mobilisent 35 postes d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s !). Au niveau national, consacrer 2 heures par an par étudiant de L1 mobilisera 3 000 postes d'enseignant.e-chercheur/euse (EC) ! Avec quels moyens nouveaux ?

Au Mans, l'an dernier, pour accueillir les étudiant.e.s, les 500 enseignant.e.s de l'université du Maine ont ainsi assuré 33 000 heures supplémentaires (équivalent de 150 postes). Or cette année, il y a encore 5 % d'augmentation de l'effectif étudiant ! Les enseignant.e.s travaillent en moyenne à 125 % et le fonctionnement de l'université *« repose sur notre bon vouloir à travailler plus que ce que l'on devrait »*.

Au Staps, le personnel comprend 21 profs et 2 agents administratifs pour un millier d'étudiant.e.s, de la licence au doctorat (+100 étudiant.e.s par rapport à l'an dernier) !

Un objectif central d'aide à la réussite (loi ORE) détourné

Les « oui si » semblaient devoir constituer LA solution. Or, très peu de filières ont les moyens de les mettre en place (36 NCU/70 universités).

À Rouen, pas de « oui si » faute de moyens.

À Paris-X Nanterre, Jean-François Balaudé a annoncé que l'université accueillera cette année 1 500 « oui si » – soit près d'un quart de ses effectifs de L1 – alors qu'elle n'a reçu les financements que pour 400.

À Paris-XIII, en informatique, 6 étudiant.e.s en « oui si » sur une promotion de 150 étudiant.e.s... Alors que les parcours « oui si » avaient été conçus avec un programme allégé pour faire des économies, ils ne seront pas mis en place.

Quelques bonnes mesures, donc, mais pas adaptées à tous les publics.

Et quand ces parcours sont mis en place, ils ne sont pas satisfaisants, induisant une remise en cause de la mixité sociale : les étudiant.e.s issu.e.s de bacs pro et techno sont souvent isolé.e.s dans des groupes à part, renforçant la discrimination (collectifs mais ni simultanés, ni intégrés).

En Staps, à Lyon, par exemple, 17,4 % en plus de bacs S (à trois jours de la rentrée, des chiffres qui ont donc été légèrement modifiés à la hausse), 12 % en moins de bacs pro et 12 % en moins de bacs techno : ce sont bien les bacs pro et techno qui font les frais de la sélection.

Par ailleurs, malgré la hausse des capacités d'accueil, dans les filières en tension, en Staps (cf. Caen, Rouen, Lyon...), en sciences de l'éducation, en sciences pour la santé (Caen), de nombreux sites n'ont pu appeler tous les étudiant.e.s. La hausse du nombre de places n'a juste fait que permettre de reproduire la situation de l'an dernier sans rien résoudre. Ainsi, en Staps à Lyon, malgré la hausse des capacités d'accueil, les collègues laissent sur le côté comme l'an dernier 70-80 étudiant.e.s.

Le SNESUP-FSU continue d'exiger un autre processus d'affectation plus égalitaire et plus respectueux des vœux des bachelier/ière.s ainsi qu'un cadrage national des formations qui garantisse leur cohérence, l'égalité d'ac-

cès aux qualifications, des diplômes nationaux ainsi que des moyens et des modalités améliorant à la fois la réussite des étudiant.e.s et les conditions de travail des personnels enseignants comme non enseignants.

Bien entendu, les conditions de cette rentrée ne sont pas les seuls sujets qui nous animent en ce moment et vous avez dans le dossier de presse plusieurs sujets chauds sur lesquels nous sommes tout disposés à vous entretenir :

1. L'arrêté licence et le cadre national des formations.

2. La recherche et les plans d'investissements d'avenir (PIA).

3. La formation des enseignant.e.s (FDE)

4. Les conditions de travail, le « Référentiel métier des enseignants-chercheurs », les statuts des personnels et la reconnaissance de la mission d'enseignement des enseignant.e.s-chercheur/euse.s.

5. Les restructurations de l'enseignement supérieur et de la recherche car nous assistons à un véritable démantèlement de l'Université et un détournement de ses missions.

6. Le budget 2019.

7. L'évolution de l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche.

8. Les élections professionnelles du 6 décembre sur lesquelles ni le ministère du MES-RI ni celui de la fonction publique n'ont pour l'instant pipé mot...

Sur la recherche, quelques mots des résultats de la campagne d'appel à projets générique 2018 de l'ANR.

L'agence a retenu 981 projets (67 de plus qu'en 2017) sur les 7 004 déposés (en baisse de 20 % par rapport à l'année dernière), soit un taux d'échec de 85,9 %. Cela correspond à 262 années de travail chercheur (si l'on compte 10 jours de travail de préparation et de rédaction pour chacune des 6 023 propositions non retenues, soit plus que les 250 recrutements prévus en 2019 par le président du CNRS).

La FSU et le SNESUP demandent que les financements de base des établissements et des chercheur/euse.s permettent l'exercice de leurs missions et que celles-ci ne soient pas su-

bordonnées à la réussite aux appels à projets.

Sur la formation des enseignant.e.s, à propos de laquelle les rapports se bousculent depuis quelques mois, il est vrai que la situation actuelle n'est pas satisfaisante, c'est le moins que l'on puisse dire. Mais certains scénarios font froid dans le dos et se détournent de l'ambition d'une formation universitaire et professionnalisante.

Le SNESUP-FSU a demandé une audience aux deux ministères concernés pour connaître leur projet, évoquer les préoccupations des acteur/trice.s de la formation, et proposer des modalités d'organisation pour une véritable concertation en matière de FDE.

À l'occasion de cette rentrée 2018, le SNESUP souligne à nouveau l'ampleur de la dégradation des conditions de travail de tous et toutes les enseignant.e.s du supérieur.

Les situations de harcèlement et les suicides se multiplient. Et ce n'est pas le nouveau « Référentiel métier des enseignants-chercheurs » rebaptisé « Repères pour l'exercice du métier » qui résoudra la maltraitance institutionnelle qu'ils/elles subissent, bien au contraire.

Le SNESUP-FSU exige que les droits des personnels soient respectés et que la démocratie et la collégialité deviennent la norme. Le nouveau management public doit cesser avant de généraliser les dégâts que ses méthodes ont imposés aux salarié.e.s du privé.

La restructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche se poursuit au pas de charge.

Après les PRES et les Comue, les termes d'« université cible » ou encore d'« ÉSPÉ du futur » fleurissent désormais dans les projets consacrés aux regroupements d'établissements (Lyon, Paris 2019, Paris-Saclay, Paris-Est, Montpellier...) et ces structures remettent elles aussi en cause le fonctionnement démocratique et les prises de décision collégiales. Ce sont des universités à plusieurs vitesses qui se dessinent.

Nous sommes en marche vers plus d'inégalités dans le service public de l'enseignement supérieur, développées et justifiées par les politiques gouvernementales :

■ avec **Parcoursup**, les établissements peuvent appliquer des mesures malthusiennes comme l'a fait l'université de Bordeaux en n'augmentant pas ses capacités, ni en Paces ni en Staps, alors que l'université de Poitiers décidait de maintenir ses 1 400 en première année de médecine, d'ouvrir 150 places supplémentaires en Staps et d'accepter les 660 demandes d'inscription en psycho ;

■ avec **les PIA**, qui ne financent que les lauréats des expérimentations gouvernementales, et les politiques d'excellence qui se réduisent souvent aux politiques de fusions et « arrosent là où c'est déjà mouillé » ;

■ avec **le dialogue de gestion** et l'abandon d'un système de répartition des moyens aux établissements clair et équitable. Neuf établissements vont essayer d'obtenir par le dialogue (on ne dit pas « la négociation ») des moyens supérieurs à ce que les critères communs pourraient leur affecter ! Et ce avec un budget constant et contraint, au détriment de la majorité des autres universités ?

Le SNESUP-FSU rappelle qu'avancer vers une société plus démocratique, plus juste et égalitaire nécessite la préservation et le développement du service public de l'ESR. Nous appelons à préserver la définition de toutes les universités dans le sens de la loi de 1984 et à refuser pour elles tout recours au statut de grand établissement, ou autre statut dérogatoire, source d'inégalités, de précarisation, de recul de la collégialité comme de la démocratie et d'éclatement du paysage universitaire.

Il est urgent que le Cneser soit associé à la conception d'un système d'affectation des moyens aux établissements qui garantisse

une égalité d'accès et de qualité du service public sur l'ensemble du territoire.

Enfin, concernant **nos statuts et l'emploi**, CAP2022 n'épargnera pas la FPE (-4 500 postes pour la FPE et -2 300 à l'Intérieur, cela fait un objectif de -6 800).

Dans la fonction publique, le statut de fonctionnaire d'État a été mis en place pour permettre aux agent.e.s de servir l'intérêt général en demeurant indépendant.e.s des pressions de leur hiérarchie, des pressions politiques ou des intérêts particuliers. Il assure également un niveau de qualification et un recrutement sur concours permettant une égalité de délivrance du service public sur l'ensemble du territoire. Il étend la liberté d'expression des enseignant.e.s-chercheur/euse.s afin de permettre l'exercice de leur liberté académique et scientifique nécessaire à une recherche originale et à un enseignement de qualité.

Or, en 2017, selon la Cour des comptes, qui a étudié l'exécution du budget 2017 de la Mires, 19 300 emplois étaient gelés dans les établissements.

Le SNESUP-FSU défend un accueil des étudiant.e.s de la génération 2000 dans des conditions dignes du service public par une augmentation de postes d'enseignant.e.s-chercheur/euse.s titulaires.

Au cours des 10 dernières années, les organismes de recherche ont vu leurs effectifs décroître. C'est pourquoi le SNESUP-FSU revendique la création de 6 000 emplois titulaires (enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur/euse.s, chercheur/euse.s, administratif/ve.s et technicien.nne.s) par an durant les 10 prochaines années. ■

